



## EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Veytaux

Séance du 4 novembre 2024

Présidence : M. Béat Grand, Président

### LE CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

- vu** le préavis No 15/2024 du 9 septembre 2024 sur le budget 2025 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera – Villeneuve ;
- ouï** le rapport de la Commission intercommunale de gestion de la CITS,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### d é c i d e

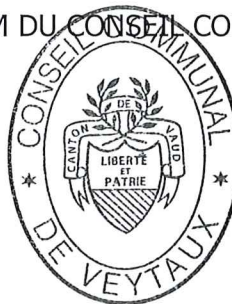
1. d'adopter le budget 2025 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires Riviera – Villeneuve.

Ainsi délibéré en séance du lundi 4 novembre 2024.

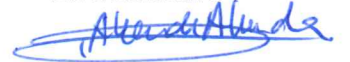
AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Le Président :

  
B. Grand



Le Secrétaire :

  
D.-J. Alves de Almeida